

« **Les versions du populisme. Glissements sémantiques de l'Alliance néo-flamande** », in *L'Union européenne face à la montée des nationalismes et des populismes*, sous la direction de Carine Berberi, Editions Le Manuscrit, Paris, 2019, pp. 137-187

Pierre Verjans

L'évolution d'un parti nationaliste en Flandre permet d'examiner la question de la revendication de souveraineté, de sa formulation populiste et des modifications de signifié d'un parti politique.

Au moment où l'Alliance néo-flamande (*Nieuw-Vlaamse Alliantie*, N-VA) se crée, le 13 octobre 2001, sa déclaration de principe affirme : « Dans son aspiration à une meilleure gouvernance et plus de démocratie, l'Alliance néo-flamande choisit logiquement une **Flandre indépendante, Etat membre d'une Europe démocratique** »¹. La même phrase est répétée dans les statuts mis à jour en 2018². Premier parti de Flandre et de Belgique dès 2010, ce parti participe de 2014

¹ <https://www.n-va.be/sites/default/files/documents/PDF/beginselverklaring0.1.pdf>, nous traduisons. Les caractères gras sont dans le texte d'origine.

² <https://www.n-va.be/sites/default/files/statuten20180625.pdf>

à 2018 à un gouvernement fédéral. « La N-VA accepte, en participant à cette coalition fédérale, de mettre sous l'éteignoir ses revendications communautaires »³. La première question naïve qui vient à l'esprit reprend la question de Georges Lavau⁴ à propos d'un parti qui proclamait sa volonté de faire la révolution mais qui ne la faisait pas : A quoi sert la N-VA si elle ne proclame pas l'indépendance de la Flandre ? A quoi sert un parti qui ne négocie pas de réforme de l'Etat et qui accepte de participer à un gouvernement fédéral dans un Etat qu'il souhaite voir disparaître ? A quoi sert, pour l'électeur flamand, un parti qui prend sa place en réclamant la fin de la Belgique et en occupant des ministères régaliens comme l'Intérieur, la Défense et les Finances ? Comment l'électeur flamand peut-il encore lui faire confiance, dans le dernier sondage avant sa démission – et qui le pousse à la démission ? -⁵, quatre ans après une participation au pouvoir tumultueuse, certes, mais active ? Pour répondre à ces questions, nous proposerons une analyse structurale des positions de la N-VA, une analyse prenant en compte les différentes options de la N-VA dans divers champs de la politique et les priorités qui sont données à chacune de ces options.

Pour comprendre également ce que signifie cette déclaration de volonté d'indépendance « pour six millions de Flamands », il convient de placer l'histoire du mouvement flamand dans le temps et de saisir les dimensions de cette revendication de souveraineté. Le glissement d'une revendication linguistique, puis politique à une revendication de type socio-économique

³ Serge Govaert, « La montée des nationalistes flamands au pouvoir dans les gouvernements fédéraux, 1977-2014 », *Courrier hebdomadaire* du Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques, n°2313, Bruxelles, 2016, p. 41.

⁴ Georges Lavau, *À quoi sert le parti communiste français ?*, Paris : Fayard, 1981.

⁵ <https://plus.lesoir.be/194452/article/2018-12-08/grand-barometre-le-ptb-et-ecolo-en-forte-progression-la-chambre>

puis à une revendication anti-immigration est le signe de la transformation du concept de souveraineté pour les dirigeants de la N-VA et de la transformation de leur discours, passant, d'après la classification de Pierre-André Taguieff⁶ d'un populisme identitaire, basé sur l'*ethnos* à un populisme de type protestataire basé sur un *démos* qui serait trahi par une élite belge influencée par un esprit socio-démocrate indulgent à une politique redistributive puis enfin à un nouveau type identitaire basé sur la peur d'une vague migratoire. D'une volonté de respect des moyens de communiquer du peuple flamand en 1839 à une volonté d'indépendance politique depuis 1917, une partie du mouvement flamand est passée à une version restreinte de la souveraineté, à savoir la capacité de mener une politique socio-économique issue de la majorité flamande et non de la majorité belge. Comment ces glissements de souveraineté se sont opérés, comment les syntagmes se sont construits et reconstruits en fonction des contraintes du système et des possibilités offertes par les actions diverses des fractions du mouvement flamand, ces questions seront au centre de ce chapitre.

Nous tenterons de tracer les syntagmes utilisés par la N-VA depuis sa création jusqu'à sa négociation avec le *Vlaams Belang* (Intérêt flamand, parti d'extrême droite) durant l'été 2019 pour gérer le Gouvernement flamand puis finalement avec l'accord conclu avec les deux partis traditionnels CD&V (*Christelijk, Demokraat en Vlaams*, parti chrétien démocrate flamand, héritier du grand parti catholique qui occupa la première place sur la scène flamande depuis 1884 jusqu'en 1999) et l'Open VLD (*Open Vlaamse Liberalen en Democraten*, héritier du vieux parti libéral créé en 1846) pour finalement parvenir à un accord de gouvernement conclu le 30 septembre 2019, en passant par la négociation avec le sp.a (*Socialistische Partij Anders*,

⁶ Pierre-André Taguieff, *L'illusion populiste. Essais sur les démagogies de l'âge démocratique*, Paris : Flammarion, 2007, p. 123-125.

Parti socialiste flamand) pour gérer la mairie d'Anvers après les élections communales de 2018. L'analyse syntagmatique a été décrite dans notre ouvrage sur les doctrines et les idées politiques⁷. Pour résumer, dans un premier temps, nous avons opéré un classement des doctrines politiques dans des options concernant quatre champs classiques en science politique, définis à la suite des travaux de Stein Rokkan, à savoir : *le champ régalien*, reprenant l'opposition Centre-Périphérie sur l'axe des intérêts et l'opposition Inclusivisme-Exclusivisme sur l'axe des idées : les institutions mises sur pied dans ce champ sont l'armée, les douanes, les services de police et de gendarmerie, l'appareil judiciaire et les impôts ; *le champ participatif* représente l'opposition entre l'Eglise et l'Etat sur l'axe des intérêts et l'opposition entre l'autoréférentialisme et l'hétéroréférentialisme sur l'axe des idées : les institutions quant à elles reprennent la division et l'équilibre des pouvoirs, l'élection de l'assemblée législative, l'extension du droit de vote, l'enseignement obligatoire et le réseau de santé publique ; dans *le champ économique*, l'opposition entre le Marché et le Terroir dans l'axe des intérêts croise l'opposition entre l'individualisme et le holisme sur l'axe des idées et les institutions mises sur pied vont de la monnaie aux travaux publics en passant par la propriété privée et le contrat de vente, l'association capitaliste à responsabilité limitée, la bourse et le tribunal de commerce ; dans *le champ social*, l'opposition entre le Capital et le Travail sur l'axe des intérêts croise l'élitisme et le partage sur l'axe des idées tandis que les institutions créées comprennent l'inspection du travail, le livret ouvrier, l'impôt progressif, la concertation sociale et les conventions collectives, la sécurité sociale et les dispositifs d'égalité des chances. Dans un deuxième temps, une fois que les options des acteurs politiques ont été repérées, il s'agit de les ranger

⁷ Frédéric Claisse, Maxime Counet, Pierre Verjans, *Introduction aux doctrines et idées politiques. Une approche structurale*, De Boeck supérieur, Louvain-la-Neuve, 2017.

dans l'ordre de priorité, créant ainsi des syntagmes politiques qui donneront des politiques différentes en fonction de la hiérarchie des valeurs et des intérêts. L'homologie avec la linguistique structurale de Ferdinand de Saussure permet de considérer que des modifications diachroniques peuvent également se produire et transformer la structure linguistique et donc la structure politique des discours à travers le temps. Un syntagme donne donc à voir la logique de succession des choix politiques après que les paradigmes aient été dévoilés. Les tensions vécues par la N-VA entre la priorité accordée à une position Marché-individualisme ou à une position Centre-exclusivisme⁸ sont illustrées ici de manière détaillée. Comme pour la plupart des partis ou mouvements politiques, les rangements de priorités politiques peuvent varier en fonction des tensions internes ou des contraintes et des possibilités externes. C'est ainsi que le mouvement flamand a mis en priorité les questions purement linguistiques puis les questions institutionnelles et ensuite les questions socio-économiques, privilégiant parfois l'un des champs au détriment des autres. La N-VA n'a pas échappé à ce fonctionnement, passant d'une revendication presque uniquement institutionnelle à une gestion très socio-économique au gouvernement fédéral, oubliant momentanément les questions institutionnelles puis à une rupture très identitaire et exclusiviste vis-à-vis du Pacte des migrations après les élections d'octobre 2018.

Surtout, ces évolutions diachroniques permettent de donner toute son importance à l'analyse de Stein Rokkan telle que publiée de manière posthume dans la revue *Communications*⁹ et d'insister sur les variations que donnent les successions d'événements sur la structure politique des

⁸ *Ibidem*, p. 175-176.

⁹ Stein Rokkan, « Un modèle géo-économique et géopolitique de quelques sources de variations en Europe de l'Ouest », *Communications*, n°45, 1987.

pays d'Europe. Ce que nous allons tenter de montrer dans cet article, c'est aussi le poids des décisions antérieures d'un système politique et les voies suivies par le mouvement flamand illustré ici par le cas d'une de ses variantes, l'Alliance néo-flamande.

La lecture de Miroslav Hroch par Bruno De Wever, Frans-Jos Verdoodt et Antoon Vrinchts dans un récent *Courrier hebdomadaire* du Centre de Recherche et d'Information socio-politiques¹⁰ servira de guide à la présentation de l'évolution de la N-VA. D'après ces auteurs, le mouvement flamand peut être intégré à la grille de lecture de l'auteur tchèque à propos de la construction de petites nations au sein d'Etats nations dominants. Ce serait dès les années vingt que le mouvement flamand, initialement composé de classes moyennes, réussit à s'élargir à la fois au mouvement ouvrier et au patronat, sous l'impulsion du « minimalisme » défendu par Frans Van Cauwelaert, à savoir l'occupation du pouvoir national belge par la majorité démographique flamande qui peut alors utiliser ces leviers de pouvoir pour organiser le développement économique de la région flamande par de meilleures infrastructures ferroviaires, fluviales et routières mais aussi un système bancaire nationaliste et des organisations tant d'un patronat nationaliste que de syndicats soucieux de favoriser la création de richesses et une distribution de celles-ci (autrement dit, la création du syndicat chrétien flamand inverse les priorités des mouvements anarcho-syndicalistes qui souhaitaient d'abord une meilleure distribution des richesses et qui, ensuite, laissaient le patronat créer des richesses). Après la perte de crédibilité d'une partie du mouvement flamand « maximaliste » liée à la collaboration avec les nazis durant la guerre, une nouvelle génération incarne ce mouvement

¹⁰ Bruno De Wever, Frans-Jos Verdoodt et Antoon Vrinchts, « Les patriotes flamands et la construction de la nation », *Courrier hebdomadaire* du Centre de Recherche et d'Information socio-politiques, n°2316, Bruxelles, 2016.

dans les années soixante et propulse tant le minimalisme du CVP (Parti social-chrétien, qui occupera l'avant-scène politique jusqu'à la fin du siècle) que le maximalisme de la *Volksunie*, VU (qui participera à deux gouvernements dans la dynamique des réformes de l'Etat en 1977-78 et 1988-91) du fait des changements socio-économiques liés à l'érosion des industries lourdes en Wallonie et du fait des bouleversements socio-culturels qui ont permis les réformes de l'Etat successives et la massification de la nation flamande.

A la suite de Hroch, Bruno De Wever décrit l'évolution d'un mouvement du dix-neuvième siècle de « patriotes » issus des classes moyennes néerlandophones luttant contre une aristocratie fransquillonne utilisant le français pour des raisons de distinction sociale. Cette quête de respectabilité de ces pionniers en contact permanent avec les classes inférieures passa par l'adoption de la version standard du néerlandais plutôt qu'une reconnaissance éparpillée de la pléiade de dialectes populaires. « L'intervention d'une élite néerlandophone en tant que moteur de l'intégration sociale du peuple flamand a pour but d'éviter que la combinaison de la prolétarianisation et de la démocratisation de masse n'entraîne en Flandre aussi une polarisation sociale et une percée du socialisme, comme dans le sud du pays »¹¹. Le mouvement catholique flamand se définit comme un rempart contre le socialisme et le libéralisme et un catalyseur du mouvement social flamand. Après la première guerre mondiale, les conséquences du frontisme, né de l'arrogance des officiers francophones commandant à des simples soldats flamands entraîna la double présence des flamingants loyaux à l'Etat belge et des nationalistes flamands cherchant à créer leur propre Etat. Après l'échec de l'avant-garde antidémocratique, teintée d'intégrisme chrétien, l'après-deuxième-guerre-mondiale, marquée par l'entrée en vigueur du Pacte social

¹¹ *Ibidem*, p.16.

sous la forme de la concertation sociale et de la sécurité sociale, la logique du compromis et de la démocratie l'emporta sur le nationalisme « régalien » et la défense des intérêts du peuple flamand dans les structures étatiques belges sur la revendication d'indépendance. Les organisations du Mouvement ouvrier chrétien – mutuelles, syndicats, magasins coopératifs ouvriers – furent les vecteurs du *Welfare State* à la belge. En terre flamande, le pilier socialiste concurrença sans menacer cette domination chrétienne. Porté par la jeunesse du *baby-boom*, un nouveau dynamisme, à mi-chemin entre le minimalisme de l'ancienne garde sociale-chrétienne et le maximalisme de la *Volksunie*, promouvant le fédéralisme pour l'Etat belge, voit le jour à la fin des années soixante au sein du *Wonderbureau* des *CVP Jongeren*, sous la houlette de Wilfried Martens et Jean-Luc Dehaene. Soutenus par une classe d'entrepreneurs flamands s'investissant dans le secteur tertiaire, ces derniers occupèrent le pouvoir durant 21 ans et incarnèrent le triomphe du compromis. Le déclin concomitant de la *Volksunie* s'accompagna pourtant d'une dissidence d'extrême droite, le *Vlaams Blok*, renommé *Vlaams Belang* après sa condamnation pour racisme en 2004. C'est en partie à la reconquête de l'électorat de celui-ci que la N-VA s'attela dès sa création en 2001. La direction de la *Volksunie* semblait trop à gauche, l'électorat ne suivait plus et le parti se sépara entre ceux qui intégrèrent d'autres partis (ID-21 rejoignit le *Socialistische Partij* pour former le sp.a, une autre tendance rejoignit le parti *Vivant* qui finit par s'allier aux libéraux flamands sous le nom d'*Open Vlaamse Liberalen en Democraten*).

Dans la déclaration de principe citée au début de ce texte, la N-VA se place d'emblée dans le prolongement de 45 ans de luttes de la VU, dit refuser toutes œillères idéologiques de gauche ou de droite et clame son indépendance vis-à-vis de tout pilier ou tout pouvoir financier. Les choix ultérieurs

ne sont pas directement visibles à la lecture du texte mais les personnalités qui composent le parti sont connues pour leur engagement à droite sur le plan socio-économique, leur attraction pour l'école néo-libérale et la considération que l'Etat providence diminue le sens de la responsabilité des individus. Lors des tensions au sein de la VU qui menèrent à l'implosion de celle-ci et à la création de la N-VA, les camps sont définis tant par rapport à leurs préférences institutionnelles que par rapport à des options socio-économiques et le soutien ou le rejet de la collaboration avec les nazis durant la deuxième guerre mondiale. En effet, le ministre J. Sauwens, représentant la VU au gouvernement régional flamand « est poussé à démissionner de l'exécutif flamand suite à sa participation à la réunion d'une association d'anciens volontaires flamands sur le front de l'Est » et quelques semaines plus tard, le parti remit son sort dans les mains des membres par un référendum où s'affrontent deux groupes, l'un nommé « *Toekomstgroep* » et l'autre « *Vlaams-Nationaal* »¹². Ce dernier groupe gagna la consultation mais sans majorité absolue et deux partis se créèrent : la N-VA et SPIRIT (*Sociaal, Progressief, Internationaal, Regionalistisch, Integraal-democratisch en Toekomstgericht*). Celui-ci se rapprocha ultérieurement du parti socialiste qui devint dès lors le SP.A.

La N-VA se présenta seule aux élections suivantes, après une réforme du système électoral comportant notamment un nouveau dispositif : un seuil électoral fixé à 5 % de chaque circonscription, destiné à désintégrer les morceaux issus de la VU. Le tableau suivant illustre la défaite de la N-VA lors de son entrée dans l'arène électorale :

¹² Serge Govaert, « La montée des nationalistes flamands au pouvoir dans les gouvernements fédéraux, 1977-2014 », *op. cit.*, p.32.

Votes pour la N-VA aux élections de 2003, à la Chambre, par circonscription

Circonscription	Voix	% des votes
Anvers	49028	4.38 %
Flandre orientale	41255	4.27 %
Louvain	14364	4.52 %
Circonscription de Bruxelles – Halle – Vilvorde	18634	2.21 %
Flandre Occidentale	55292	6.97 %
Limbourg	22826	4.27 %

Le seul élu à la Chambre est Geert Bourgeois, président du parti, élu en province de Flandre occidentale, unique circonscription où la N-VA dépasse le seuil électoral fixé à 5 %. A la Chambre, la N-VA obtient donc au total 201.399 voix.

Au Sénat, la N-VA obtient 200.273 voix, ne dépassant pas le seuil électoral de 5 % réparties de la manière suivante :

Votes pour la N-VA aux élections de 2003, au Sénat, par circonscription

Circonscription	Voix	% des votes
Circonscription flamande	180641	4.85 %
Circonscription de Bruxelles-Halle-Vilvorde	19632	2.35 %

Cet échec relatif pour une première présence en tant que parti aux élections poussa la N-VA à s'unir en cartel avec le CD&V (Chrétiens-démocrates et flamands), pour les élections régionales et européennes de 2004 et pour les élections fédérales de 2007. Cela lui permit de grandir à l'ombre du CD&V, alors mené par Yves Leterme, ministre-

président flamand en 2004. A l'occasion des élections régionales de 2004, le cartel formé par le CD&V et la N-VA, première force politique de Flandre, entra au gouvernement et Geert Bourgeois devint ministre. La fonction de président échut à Bart De Wever.

La campagne électorale de 2007 fut préparée par une interview d'Yves Leterme dans le journal français *Libération*¹³ où celui-ci annonce que « La Belgique n'est pas une valeur en soi, ce sont des institutions au service d'une population. Si les institutions n'évoluent pas pour s'adapter aux désirs des citoyens, ce pays n'a pas d'avenir » et que son « parti ne participera pas à un gouvernement, après les élections de 2007, s'il n'y a pas de nouveaux transferts de compétences vers les régions ». En outre, il répond de manière humoristique à propos des communes à facilités linguistiques pour les francophones que ceux-ci « apparemment [...] ne sont pas en état intellectuel d'apprendre le néerlandais ». Ces déclarations sont perçues par de nombreux francophones comme une provocation, par les nationalistes flamands de la N-VA comme une garantie que leur cartel était défendu par le chef de file du CD&V.

A l'approche des élections de 2007, francophones et néerlandophones mènent des campagnes séparées. La Belgique est divisée en deux mondes politiques distincts et étanches qui ne débattent pas réellement entre eux, qui ne s'écoutent ni se répondent. Alors que les partis flamands débattent d'une grande réforme institutionnelle sur base des résolutions du Parlement flamand de 1999, les francophones ignorent totalement l'aspect institutionnel durant la campagne, et s'en tiennent à leur position exprimée en décembre 2006 selon laquelle « ils ne sont demandeurs de

¹³ Jean Quatremer, « D'un Etat unitaire à un Etat fédéral », *Libération*, 18 août 2006, https://www.liberation.fr/planete/2006/08/18/d-un-etat-unitaire-a-un-etat-federal_5969

rien en termes institutionnels ». Cette campagne, en « double sourd » illustre la difficulté de communication entre les deux grandes communautés linguistiques durant les années qui vont suivre.

Les élections de 2007 débouchent tant au nord qu’au sud du pays sur une importante défaite socialiste. Au pouvoir en coalition au niveau fédéral depuis 1988, ils décident assez rapidement de ne pas participer au futur gouvernement. Le cartel CD&V-NVA est le grand vainqueur des élections, devenant le premier parti du pays avec 30 sièges à la Chambre sur les 150 sièges à pourvoir. Les négociations gouvernementales pour la création de « l’orange-bleue », coalition des libéraux et des sociaux chrétiens, verront se succéder informateur, médiateur, formateur, explorateur cherchant à négocier une réforme de l’Etat qu’ils n’avaient pas les moyens de mettre en œuvre puisque, pour la plupart des modifications demandées par les partis flamands à la négociation, une majorité des deux tiers était indispensable alors que les partis autour de la table n’atteignaient pas ces deux tiers. Devant cette situation de blocage, il est décidé de former un Gouvernement Verhofstadt III temporaire, dont sont membres les négociateurs de l’orange-bleue et les socialistes francophones¹⁴. Ces négociations seront aussi marquées par le vote des élus flamands, le 7 novembre 2007, en commission de l’intérieur de la Chambre, d’une proposition de loi scindant la circonscription électorale de Bruxelles – Halle – Vilvorde, exigée par les partis flamands depuis 1963 et reprise avec virulence depuis l’arrêt de la Cour constitutionnelle de 2003¹⁵. Le caractère exceptionnel du vote est souligné, car

¹⁴ Il s’agit du premier gouvernement fédéral asymétrique, c’est-à-dire ne rassemblant pas les mêmes familles politiques au nord et au sud du pays.

¹⁵ Sur la question de la scission de Bruxelles-Halle-Vilvorde, voir l’article de Jean-Claude Scholsem, « La problématique de Bruxelles-Hal-Vilvorde et la jurisprudence de la Cour constitutionnelle », revue *Fédéralisme Régionalisme*, volume 8, n°1 Fédéralisme et frontières internes : les enjeux de l’arrondissement de BHV (Bruxelles-Hal-Vilvorde/Brussel-Halle-Vilvoorde), <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=640> et Bernard Blero, « Les réformes liées à la scission de BHV: la pacification communautaire, la communauté métropolitaine et le refinancement de Bruxelles », *Courrier hebdomadaire* du CRISP, n° 2280-2281, Bruxelles, 2016.

il oppose une communauté linguistique (majoritaire) à une autre (minoritaire)¹⁶.

Après 281 jours de négociations, le gouvernement Leterme I prend ses fonctions le 20 mars 2008. Il est composé des mêmes partis que le gouvernement temporaire Verhoftadt III, c'est-à-dire des sociaux-chrétiens, des libéraux et du parti socialiste francophone.

La N-VA, toujours en cartel avec le CD&V, exige qu'une première étape de réforme de l'Etat soit adoptée dans le mois, ainsi qu'une seconde pour le 15 juillet. Le 14 juillet, en l'absence de tels accords, Yves Leterme présente la démission de son gouvernement au roi. Cette démission est refusée par le roi le 18 juillet. Le gouvernement reste donc en place et, le 21 septembre, lors d'un congrès, la N-VA décide de rompre son cartel avec le CD&V et de se placer dans l'opposition au niveau fédéral (le cartel et le gouvernement ne sont pas modifiés au parlement flamand). Cette opposition radicale à un compromis qui semblait à beaucoup d'observateurs atteindre le maximum de concessions que les francophones pouvaient accepter, donna de la N-VA une image d'intransigeance sur le plan communautaire, enthousiasmant les nationalistes flamands et inquiétant les nostalgiques de la Belgique unitaire. Cette rupture permit à la N-VA de se parer d'un manteau de pureté, de refus de participer au pouvoir à n'importe quel prix, de capacité de défendre ses idéaux contrairement aux partis traditionnels présentés par les communicateurs de la

¹⁶ Serge Govaert, « Bruxelles-Hal-Vilvorde : du quasi-accord de 2005 à la procédure en conflit d'intérêt », *Courrier hebdomadaire* du CRISP, n°1974, Bruxelles, 2007, p. 5.

N-VA comme courant à la soupe et acceptant ce qui était décrit comme une intransigeance francophone.

Le gouvernement resta en place, sans la NVA, et le dialogue institutionnel stagnait toujours. Arriva alors en Belgique la crise bancaire mondiale, durant laquelle le premier ministre Yves Leterme et le ministre des Finances Didier Reynders apparurent comme un duo ayant sauvé les banques systémiques de l'économie belge, apportant près de vingt milliards d'euros pour sauver les activités bancaires de Fortis et de Dexia. Dans les sondages la cote de popularité d'Yves Leterme s'améliora à cette période, bien qu'aucune avancée institutionnelle n'ait encore été obtenue.

Malgré cette aura nouvelle, Yves Leterme fut de nouveau obligé de démissionner le 19 décembre. Le premier président de la cour de cassation l'avait accusé, par une lettre adressée au président de la Chambre¹⁷, de tentative d'influence sur le monde judiciaire après la gestion de la crise financière. Bien qu'il ait été tout à fait blanchi par la suite, Yves Leterme démissionna alors, comme plusieurs autres ministres CD&V.

Le gouvernement Van Rompuy fut alors mis en place (30 décembre 2008 – 25 novembre 2009). Le principe des négociations pour une grande réforme institutionnelle continua à animer le gouvernement mais rien ne semblait avancer et les élections européennes et régionales dessinèrent un nouveau rapport de force entre partis flamands.

En effet, en juin 2009, les élections régionales, couplées avec les élections européennes, montrèrent déjà que la N-VA avait gagné le pari de son implantation en Flandre et commençait, bien que se présentant seule, à se hausser confortablement au-dessus du seuil électoral. La N-VA, avec

¹⁷ Procédé tout à fait inhabituel dans le système belge : au lieu d'utiliser la logique judiciaire, une lettre dénonce l'intrusion de l'exécutif au législatif.

11% des électeurs inscrits, montra qu'elle occupait une place non négligeable dans le paysage politique flamand :

**Résultats des élections régionales en Flandre, 2009,
en valeur absolue et en % des électeurs inscrits**

NVA	537.040	11,5 %
CD&V	939.873	20,1 %
Groen	278.211	5,9 %
VB	628.564	13,4 %
OVL	616.610	13,2 %
sp.a	627.852	13,4 %
PVDA	42.849	0,9 %
autres	441.326	9,4 %
Hors Jeu	564.163	12,1 %
inscrits	4.676.488	100,0 %

Derrière le CD&V, traditionnel parti dominant en Flandre, à l'exception notable de 1999 et de 2003, qui retrouva sa vigueur avec 20 % des électeurs inscrits, le *Vlaams Belang*, le SP.A et l'Open VLD suivaient à 13 % talonnés déjà par la N-VA qui obtint 11% des suffrages. *Groen !* (les Verts) dépassa de peu le seuil électoral. Les électeurs qui se mettaient hors jeu, c'est-à-dire les électeurs qui ne sont pas allés voter alors que le vote est obligatoire, plus les votes blancs et les votes nuls, atteignirent 12 % des électeurs inscrits, soit la moyenne de cette catégorie au cours du vingtième siècle¹⁸. En atteignant un demi-million d'électeurs, la N-VA pesa suffisamment sur le système politique flamand pour entrer, seule cette fois-

¹⁸ Geoffroy Matagne, Pierre Verjans, « Evolution des résultats électoraux et systèmes partisans de 1830 à nos jours », in *Les systèmes électoraux de la Belgique*, Frédéric Bouhon et Min Reuchamps, Bruylant, 2e édition, Bruxelles, 2018, p. 94.

ci et sans bénéficier des voix du CD&V dans un cartel, au gouvernement de la région flamande, en coalition avec le CD&V et le SP.A.

Durant ce temps, les pays membres de l'Union Européenne ont ratifié le traité de Lisbonne, qui crée le poste de président du Conseil européen. Soutenu par la France et l'Allemagne, le premier ministre belge est élu à cette fonction par le Conseil européen et entre en fonction le 1^{er} décembre 2009. Yves Leterme retrouve le poste de premier ministre le 25 novembre 2009. Parallèlement, Jean-Luc Dehaene, ancien Premier ministre, est chargé par le roi de mener le dialogue communautaire. Après avoir déposé une proposition pour Bruxelles-Hal-Vilvorde rejetée par les francophones, Jean-Luc Dehaene dresse un constat d'échec, dont les motivations sont exposées dans un communiqué de presse du 20 avril 2010, illustratif des modalités de négociation en Belgique :

[...] pour comprendre la logique de ses partenaires de discussion, il faut accepter leurs prémisses. Dans ce cas-ci, cela signifie que chaque communauté croit détenir la vérité en se basant sur son propre point de départ. Une communauté part du principe de territorialité ; l'autre du principe de personnalité. Les deux sont en opposition totale. Un compromis n'est possible que si chaque partie est disposée à se départir en partie de sa propre logique, à intégrer des éléments de la logique du partenaire de discussion et inversement. Cela a été le cas lors des compromis conclus lors de chaque phase de la réforme de l'Etat. Au cours des phases successives de la réforme de l'Etat belge, la base du compromis de 1970 a toujours été respectée : la majorité ne peut imposer sa volonté à la minorité, mais la minorité accepte qu'il faille négocier. Le processus risque d'échouer si la minorité refuse de négocier. J'ai heureusement pu constater que tous les partis sont disposés à œuvrer, après les élections de juin 2011, à une nouvelle étape de la réforme de nos institutions¹⁹.

¹⁹ Texte republié par l'hebdomadaire *Le Vif*, à l'occasion du décès de Jean-Luc Dehaene, le 15 mai 2014, <https://www.levif.be/actualite/belgique/dehaene-le-demineur-est-mort-le-19-avril-2010/article-normal-29253.html>.

A la suite de cette décision, l'Open-VLD d'Alexander De Croo refuse de continuer à participer au gouvernement Leterme. Le Premier ministre n'a alors d'autre choix que de remettre sa démission au roi le 22 avril 2010. Les élections prévues pour 2011 ont donc lieu en 2010.

En réalité, toute la mandature aura vécu sous le signe de la campagne en « double sourd » menée en 2007 et les responsables politiques ont assumé leurs positions de blocage, rendant impossible la conclusion d'un compromis sur une réforme de l'Etat significative. La fidélité aux promesses de campagne a paralysé le monde politique belge. L'intransigeance des négociateurs, soulignée par Jean-Luc Dehaene, est le fruit de leur volonté de respecter les engagements qu'ils ont pris vis-à-vis de leurs électeurs lors de la campagne.

Cette fois, les communicateurs politiques veillent à ne pas paraître sourds aux accents de la campagne de l'autre côté de la frontière linguistique. Des deux côtés, on assume le fait qu'il faudra tenir compte des choix des électeurs de l'autre communauté, sans quoi la Belgique, devenue ingouvernable, perdrait sa crédibilité économique, qui commence à peser sur la dette de l'Etat belge, augmentée massivement pour sortir de la crise bancaire de 2008. Cette attitude ouverte au compromis permet l'évolution ultérieure des négociations malgré leur longueur exceptionnelle.

A l'issue des élections législatives du 13 juin 2010, la N-VA au nord et le PS (Parti socialiste) au sud sont chacun leader incontesté au sein de leur communauté. Cela rend la situation extrêmement complexe puisqu'il s'agit également de partis aux programmes institutionnels et socio-économiques les plus opposés. Les clivages communautaires et socio-économiques sont plus que jamais superposés.

L'analyse des résultats de 2010 apporte une autre information intéressante quant aux équilibres institutionnels.

Pour rappel, aucun recensement linguistique n'est pratiqué en Belgique depuis 1961 (voir *supra*). Le résultat des élections est donc le moyen le plus précis pour connaître la répartition linguistique politique à Bruxelles et dans le Brabant. En juin 2010, les listes néerlandophones de Bruxelles ont recueilli 53.850 suffrages, ce qui représente 11 % des voix.

**Résultats des élections fédérales à la Chambre de 2010,
dans les provinces flamandes, en valeur absolue**

	Anvers	Limbourg	Flandre orientale	Flandre occidentale	Brabant flamand	Total
NVA	336.631	154.230	269.049	188.317	85.399	1.033.626
CD&V	170.260	100.643	147.151	180.702	51.328	650.084
Groen	84.314	25.754	70.297	49.533	30.905	260.803
VB	177.012	68.413	117.817	71.200	30.338	464.780
OVLD	120.935	64.741	166.278	106.265	45.814	504.033
sp.a	156.976	97.011	135.212	118.803	56.176	564.178
PVDA	22.132	8.644	11.950	6.489	3.703	52.918
autres	27.922	15.474	38.000	63.912	12.083	157.391
Hors Jeu	184.547	84.099	149.369	130.886	50.165	599.066
inscrits	1.280.729	619.009	1.105.123	916.107	365.911	4.286.879

En dépassant le million de voix sur un électorat d'un peu plus de quatre millions, la N-VA devient le premier parti de Flandre et de Belgique. En outre, malgré les différences sociologiques entre les différentes provinces, elle devient le premier parti dans toutes les provinces. C'est un raz-de-marée électoral, comme l'illustre le tableau en valeur relative :

**Résultats des élections fédérales à la Chambre en 2010,
en % des électeurs inscrits**

	Anvers	Limbourg	Flandre orientale	Flandre occidentale	Brabant flamand	Total
NVA	26,3 %	24,9 %	24,3 %	20,6 %	23,3 %	24,1 %
CD&V	13,3 %	16,3 %	13,3 %	19,7 %	14,0 %	15,2 %
Groen	6,6 %	4,2 %	6,4 %	5,4 %	8,4 %	6,1 %
VB	13,8 %	11,1 %	10,7 %	7,8 %	8,3 %	10,8 %
OVLD	9,4 %	10,5 %	15,0 %	11,6 %	12,5 %	11,8 %
sp.a	12,3 %	15,7 %	12,2 %	13,0 %	15,4 %	13,2 %
PVDA	1,7 %	1,4 %	1,1 %	0,7 %	1,0 %	1,2 %
autres	2,2 %	2,5 %	3,4 %	7,0 %	3,3 %	3,7 %
Hors Jeu inscrits	14,4 % 100,0 %	13,6 % 100,0 %	13,5 % 100,0 %	14,3 % 100,0 %	13,7 % 100,0 %	14,0 % 100,0 %

Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus à l'occasion des élections régionales de 2009, on constate une augmentation du pourcentage de la N-VA de 12 %. Entre les deux moments, on constate une baisse des autres partis (dont celui de Jean-Marie Dedecker) de 5,7 %, du CD&V de 4,9 %, une baisse du *Vlaams Belang* de 2,6 %, de l'open VLD de 1,4 % et des électeurs hors jeu de 1,9%. Autrement dit, seuls les partis de gauche, le SP.A et *Groen !* n'ont pas pâti de la montée de la N-VA.

Avec 24 % des votes des électeurs inscrits, la N-VA relègue les autres formations politiques loin derrière elle. Le CD&V, qui a dominé tout le vingtième siècle en Flandre, se retrouve 9 % plus bas tandis que les autres partis traditionnels se situent plus de 10 % en-dessous du score du parti nationaliste. Créé à peine neuf ans auparavant, le parti devient le plus important et cristallise les tensions vis-à-vis de l'Etat belge : volonté affichée d'indépendance, rejet des politiques sociales et préférence pour des politiques économiques néo-libérales, méfiance vis-à-vis des migrants. Ces points de définition du parti ne sont pas ordonnés entre eux et le parti navigue de préférences en préférences en fonction des questions qui se posent dans l'actualité ou qu'il réussit à imposer à l'agenda.

Les élections de 2010 sont suivies par la plus longue période de formation gouvernementale de l'histoire. Une première phase de négociation a lieu entre juin 2010 et janvier 2011 avec sept partis : la N-VA, le PS, le CD&V, le SP.a, le cdH (Centre démocrate humaniste), Ecolo et *Groen !*. Cette composition a ceci de paradoxal que, si elle rassemble les leaders incontestés de chaque communauté, elle force à collaborer les formations politiques les plus opposées en termes de programme socio-économique et d'idéologie. Une autre caractéristique marquante de cette négociation est qu'elle ressemble dans la forme à une discussion bilatérale, communauté contre communauté.

Les désignations successives d'un informateur (Bart de Wever, 17 juin – 8 juillet 2010), d'un préformateur (Elio Di Rupo, 8 juillet – 3 septembre 2010), de médiateurs (André Flahaut et Danny Pieters, 4 septembre – 5 octobre 2010), d'un clarificateur (Bart de Wever, 8 – 18 octobre 2010), d'un conciliateur seul (Johan Vande Lanotte, 21 octobre 2010 – 6 janvier 2011) puis en dialogue privilégié avec les présidents des deux plus grands partis PS et N-VA (11 – 26 janvier 2011) ne permettent pas d'obtenir un accord entre les 7 partis qui participent initialement aux négociations. Les libéraux entrent alors dans les négociations avec la désignation de Didier Reynders comme informateur (2 février – 1^{er} mars 2011). C'est l'ouverture d'une deuxième phase de négociation qui va durer jusqu'au départ de la N-VA. L'ensemble des neuf partis démocratiques se trouve autour de la table et, à côté des politiques professionnels, s'enclenchent des négociations entre experts institutionnels et de finances publiques qui vont travailler pour produire un texte relativement présentable. Cette négociation dans les coulisses va organiser la très technique loi sur le financement des entités fédérées.

Un négociateur (Wouter Beke, 2 mars – 12 mai 2011) est ensuite désigné pour préparer un accord sur la réforme de l'Etat avant que le 16 mai 2011, le roi ne charge Elio Di Rupo de former un gouvernement (formateur 16 mai – 5 décembre). Une note intitulée *Un Etat fédéral plus efficace et des entités plus autonomes* est remise le 4 juillet. Elle comprend des propositions sur l'assainissement budgétaire, la sixième réforme de l'Etat, les réformes sociales et économiques, le transfert de compétences et la nouvelle loi de financement²⁰. La N-VA refuse cette note, les négociations vont donc se poursuivre à huit en vue de réformer l'Etat et de former un

²⁰ Serge Govaert, « Les négociations communautaires et la formation du gouvernement Di Rupo », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2012/19 (n°2144-2145), p. 52.

nouveau gouvernement. C'est le début d'une troisième phase qui va mener à l'adoption d'un accord institutionnel. Pour la N-VA, c'est encore le choix du refus du compromis. Le parti garde son image de pureté et les autres partis commencent alors à négocier sur cette base pour arriver à un accord sur ce qui sera appelé la sixième réforme de l'Etat. Dès lors, les partis qui restent autour de la table négocient sous l'œil et les critiques de la N-VA. Les partis flamands tentent de montrer que la Flandre obtient ce qu'elle avait mis à l'agenda (scission de BHV, réforme de l'Etat fédéral, augmentation des compétences des entités fédérées, modification des règles de financement des entités fédérées) sans que la N-VA ne soit capable de mener une négociation ; la N-VA tente de montrer que, sans la N-VA, l'essentiel des revendications flamandes n'est pas satisfait (concessions trop importantes aux francophones lors de la scission de BHV, presque pas de communautarisation de la politique des soins de santé, lois de financement trop généreuses pour les francophones, etc.). Les partis francophones participent tous à la négociation et ne se critiquent presque pas en public.

Le 11 octobre 2011, l'accord institutionnel conclu entre les négociateurs est présenté à la presse. Les négociations pour la formation du gouvernement se poursuivent alors à six, sans les écologistes. Le formateur dut alors céder sur les exigences des partis libéraux de durcir la politique sociale de la Belgique et il fallut encore plusieurs longues semaines de négociation pour aboutir. Finalement, le nouveau gouvernement prêta serment le 6 décembre, soit près d'un an et demi après les élections. A la suite de l'accord institutionnel, une commission de mise en œuvre des réformes institutionnelles (COMORI) est créée pour mettre en œuvre l'accord.

Malgré les tensions institutionnelles et socio-économiques importantes, ce gouvernement dura jusqu'à la fin de la

législature et réalisa l'essentiel de son programme institutionnel et budgétaire.

La N-VA avait refusé d'assumer l'accord avec les partis francophones, malgré les concessions importantes que ceux-ci avaient consenti aux exigences flamandes. De l'extérieur du gouvernement, elle continua à stigmatiser les manques de ce gouvernement, tant dans les domaines institutionnels que dans les politiques socio-économiques, insuffisamment marquées du sceau du néo-libéralisme à son goût. Cette pression continue sur les partis flamands réussit et les scores électoraux des scrutins locaux en donnèrent une illustration.

Les élections communales et provinciales de 2012 confirment que la N-VA occupe la première place en Flandre, y compris dans les enjeux locaux, où elle était moins implantée qu'au niveau communautaire jusque-là :

**Résultats des élections provinciales de 2012, dans les provinces flamandes,
en valeur absolue**

2012	Anvers	Limbourg	Flandre orientale	Flandre occidentale	Brabant flamand	Total
NVA	396 698	141 140	252 466	200 171	177 202	1 167 677
CD&V	185 239	148 731	191 284	218 204	133 795	877 253
Groen	102 414	24 957	87 380	59 121	66 038	339 910
VB	120 041	49 061	89 860	60 995	46 128	366 085
OVLD	111 743	76 435	186 914	105 798	115 291	596 181
sp.a	141 759	83 791	122 761	124 857	82 897	556 065
PVDA	37 380	11 650	16 757	10 288	8 370	84 445
autres	10 000	5 295	19 424	11 682	57 872	104 273
Hors Jeu inscrits	184 949	82 689	146 494	130 611	112 137	656 880
	1 290 223	623 749	1 113 340	921 727	799 930	4 748 969

La N-VA renforce son implantation locale en dépassant, aux élections provinciales, de 150.000 voix son résultat aux élections fédérales de 2010 et fait une entrée remarquée dans des conseils communaux significatifs et notamment dans la fonction de maire de la plus grande ville de Belgique, Anvers dont Bart De Wever prend la direction en coalition avec le CD&V local. En comparant les résultats des élections provinciales et des fédérales précédentes en pourcentage, on voit que la N-VA ne gagne que 0,5 % et que le CD&V en gagne 3,3 % et *Groen* 1,1 %. Du côté des pertes, le VB perd 3,1 % et les « autres partis » 1,5% et les « hors jeu » 1,1 %. Les compensations multiples des mouvements d'électeurs rendent la lecture de ces transferts moins aisée que lors des élections précédentes où la nette victoire d'un parti était expliquée par les pertes de plusieurs autres.

**Résultats des élections provinciales de 2012, dans les provinces flamandes,
en % des électeurs inscrits**

	Anvers	Limbourg	Flandre orientale	Flandre occidentale	Brabant flamand	Total
NVA	30,7 %	22,6 %	22,7 %	21,7 %	22,2 %	24,6 %
CD&V	14,4 %	23,8 %	17,2 %	23,7 %	16,7 %	18,5 %
Groen	7,9 %	4,0 %	7,8 %	6,4 %	8,3 %	7,2 %
VB	9,3 %	7,9 %	8,1 %	6,6 %	5,8 %	7,7 %
OVLD	8,7 %	12,3 %	16,8 %	11,5 %	14,4 %	12,6 %
sp.a	11,0 %	13,4 %	11,0 %	13,5 %	10,4 %	11,7 %
PVDA	2,9 %	1,9 %	1,5 %	1,1 %	1,0 %	1,8 %
autres	0,8 %	0,8 %	1,7 %	1,3 %	7,2 %	2,2 %
Hors Jeu inscrits	13,4 % 100,0 %	13,4 % 100,0 %	10,9 % 100,0 %	13,9 % 100,0 %	13,4 % 100,0 %	12,9 % 100,0 %

Le « tournant Bracke » annonçait peut-être une inversion de priorité pour la N-VA entre le communautaire et le socio-économique, d'après Serge Govaert²¹. En effet cet ancien journaliste vedette de la télévision flamande avait annoncé en été 2013 que la N-VA pourrait gouverner sans qu'il y ait des progrès institutionnels si un programme socio-économique néo-libéral était adopté par le futur gouvernement. La réaction du président du parti, Bart De Wever, illustre la valeur de ce tournant. Après avoir affirmé à la VRT que Siegfried Bracke était un peu audacieux et s'était exprimé sans y être invité²², il ajoute que l'idée pourrait constituer une « bonne option stratégique » à condition que le confédéralisme soit décidé dans la foulée après la mise sur pied d'un « gouvernement de relance temporaire ». L'objectif affirmé serait alors d'adopter des choix politiques qui obligent le PS à négocier, en adoptant des mesures socio-économiques qui ne servent plus les intérêts de celui-ci. L'hypothèse d'un gouvernement temporaire ne s'est pas concrétisée mais l'annonce de la possibilité d'une inversion des priorités communautaire/socio-économique était bien lancée.

Le congrès des 31 janvier et 1^{er} février 2014 renforça la possibilité d'inversion de priorité. Les textes adoptés montrent que la N-VA, depuis ses résultats de 2010 et l'augmentation de financement public des partis qui en a découlé, a engagé des économistes qui ont permis de mettre au point un programme socio-économique dans la ligne du parti, argumenté et chiffré. L'accent y est mis de façon significative sur les options socio-économiques néo-libérales et sur les possibilités de mise en œuvre d'une politique qui pourrait profiter aux six millions

²¹ Serge Govaert, « Les négociations communautaires et la formation du gouvernement Di Rupo », *op. cit.*, p.41.

²² *La Libre Belgique*, 31 août 2013, <http://www.lalibre.be/actu/politique-belge/de-wever-l-idee-de-bracke-est-une-bonne-option-strategique-52224039357060cc093d3422>

de Flamands. Le programme ²³ contient donc des mesures socio-économiques et institutionnelles significatives. La présentation de ce programme mérite un moment d'attention. Le texte se présente comme le résultat de mois de travail en groupe de milliers de membres du parti mais aussi d'universitaires, de bureaux de consultance, de *think tanks* et d'experts. Le raisonnement organisant le programme met d'abord l'accent sur le choix d'une majorité de Flamands pour des réductions d'impôts qui leur sont refusées depuis vingt-cinq ans « parce qu'ailleurs des gens voient les choses autrement », que le PS refuse ces réductions d'impôts et que les partis traditionnels flamands acceptent de participer à un gouvernement fédéral qui fait l'inverse de ce que souhaite une majorité de Flamands. La N-VA affirme donc vouloir donner aux Flamands ce qu'ils souhaitent et qu'ils ne peuvent pas obtenir : une politique qui récompense celui qui prend ses responsabilités, qui travaille, épargne et entreprend. Le confédéralisme est alors présenté comme un moyen d'appliquer en Flandre les solutions que les Flamands souhaitent. Dans un texte assumé par le parti et non plus dans un jeu d'interviews de responsables du parti, l'objectif de souveraineté régaliennne qui apparaissait en 2001 comme la volonté ultime du parti, devient un moyen pour atteindre une situation socio-économique enviable. De cette présentation, on ne peut inférer que la N-VA a simplement modifié son objectif mais on voit qu'elle instrumentalise son objectif politique pour insister sur une revendication traditionnelle de la classe moyenne, à savoir des réductions d'impôts. Cependant, la présentation du confédéralisme comme la solution aux problèmes socio-économiques que la Flandre rencontrerait, constitue un renversement de perspective dans l'argumentaire. Ayant progressé en 2010 et 2012, vraisemblablement au détriment du *Vlaams Belang* comme on le verra dans le dernier tableau, la N-VA ne

²³ https://www.n-va.be/sites/default/files/generated/files/news-attachment/definitieve_congresbrochure.pdf

pouvait continuer à améliorer son score qu'en allant prendre des électeurs aux partis traditionnels, spécifiquement l'Open VLD avec qui elle partage une vision néo-libérale de la société et le CD&V qui est composé d'un électorat hétéroclite, anciens paysans devenus pour partie des indépendants et syndicalistes et mutuellistes engagés dans l'action sociale catholique. On comprend donc l'apparente mise en avant du socio-économique et le remplacement de la volonté d'indépendance par une volonté de réaliser le confédéralisme.

La référence utilisée par Bart De Wever pour illustrer le rôle de la N-VA lors de son discours au congrès a surpris quelques observateurs francophones. Martin Luther, fondateur du protestantisme fut pris comme exemple pour illustrer la volonté de changement incarnée par la N-VA. S'adressant à un électorat largement catholique, cette référence pouvait surprendre. En fait, outre les études d'opinion montrant depuis déjà longtemps qu'une révolution silencieuse était en cours en Flandre et que les institutions catholiques étaient moins prégnantes qu'auparavant, les attaques de la N-VA contre certaines de ces institutions avaient montré que Bart De Wever considérait ces dernières comme des reliquats d'un monde destiné à s'éteindre. Depuis 2008, quelques huit cent mille coopérateurs chrétiens, détenteurs de parts Arco leur donnant un statut d'actionnaire de la banque Dexia, attendaient du parti chrétien qu'il les défende et qu'il leur rembourse comme une épargne ce que la Commission européenne considérait comme un investissement à risque²⁴. Par ailleurs, le discours antisyndical de la N-VA et ses attaques contre la sécurité sociale mettaient sur la défensive le puissant syndicat chrétien et les mutuelles chrétiennes²⁵.

²⁴ Serge Govaert, « Le dossier Arco », *Courrier hebdomadaire* du CRISP, n°2361-2362, 2017.

²⁵ En Belgique, depuis le Pacte social de 1944, les syndicats et les mutuelles servent d'organisme payeur en relais de l'Etat pour les allocations de chômage et les remboursements des soins de santé pris en charge par la sécurité sociale.

Martin Luther constitue à cet égard une référence pratique pour dénoncer l'obsolescence des indulgences plénières que représentent aux yeux de la N-VA un Etat social qui soutient les ayant-droits sans exiger d'eux en retour un engagement à se réactiver sur le marché du travail. D'autre part, l'utilisation rhétorique de la posture d'hérétiques permet à la N-VA de jouer encore le rôle du minoritaire non écouté :

Nous sommes bien sûr des hérétiques, nous sommes bien sûr dangereux. Nous sommes dangereux pour ceux qui veulent faire payer aux Flamands qui travaillent les impôts les plus élevés du monde de manière à ce qu'ils perdent leur emploi²⁶.

L'opposition entre le parti chrétien, traditionnellement dominant en Flandre et l'alliance néo-flamande devient structurelle et le préfixe « néo » commence tout doucement à signifier « non catholique ».

A la suite de ce gouvernement ayant assumé la sixième réforme de l'Etat et des mesures socio-économiques considérées par les syndicats comme antisociales, les partis socialistes perdirent des électeurs et le Parti du Travail de Belgique, *Partij van de Arbeid* (parti du travail)²⁷ commença à prendre une place significative même au Nord du pays.

Le 25 mai 2014, les scrutins européen, fédéral et régional sont organisés en Belgique. Pour la première fois, il n'y a plus d'élections au suffrage direct pour le Sénat.

La communauté germanophone est la première à former son gouvernement. La principale force politique, le CSP²⁸,

²⁶*Le Soir*, <https://plus.lesoir.be/art/417115/article/actualite/belgique/politiclub/2014-02-02/bart-wever-l-heure-n-va-sonne?>

²⁷ Le sigle francophone de ce parti reprend l'initiale B de Belgique tandis que le sigle flamand ne le fait pas.

²⁸ Branche germanophone du cdH. Elle a conservé l'ancien nom de parti social chrétien, abandonné en 2002 par le cdh.

ne parvient pas à prendre la main. Une coalition ProDG – SP²⁹ – PFF³⁰ est mise en place quatre jours après les élections. En Wallonie, le PS conserve sa première place. Le parti obtient 30 sièges à la région (sur 75) et 36 au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (sur 94). Il revient alors à Paul Magnette et Elio Di Rupo d'ouvrir les discussions sur la formation de ces deux gouvernements. Derrière le PS, le MR, en progression, compte 25 sièges à la région et 30 à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Viennent ensuite le cdH (13 et 16) et Ecolo (4 et 6). Le FDF obtient également trois sièges à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Au parlement de Bruxelles-capitale (89 sièges dont 72 francophones et 17 néerlandophones), le PS, avec 21 sièges, devance le MR, Mouvement réformateur (18) et le FDF, Front démocratique des francophones (12). Le cdH (9) et Ecolo (8) sont en recul. Côté néerlandophone, l'Open VLD obtient 5 sièges, devant le SP.A, *Groen* et la N-VA avec trois sièges chacun. Le CD&V compte 2 sièges. Pour la région flamande, au parlement flamand, la N-VA, avec 31,9 % des voix, décroche 43 sièges sur 124, loin devant le CD&V (27 sièges, -4), l'Open VLD (19 sièges, -2), le SP.A (18 sièges, -1), *Groen* (10 sièges, +3) et le *Vlaams Belang* (6 sièges, -15).

A la Chambre des représentants, la N-VA, non partie à la coalition sortante, est en progrès et reste, avec 33 sièges (+6), le plus grand groupe à la chambre. Dans les calculs classiques basés sur les scrutins permettant de distribuer les sièges, la N-VA obtient 32,4 % des votes valables. Ce chiffre sert de point de repère pour illustrer la prépondérance de ce parti dans le paysage politique flamand, en constante progression depuis sa création, à peine treize ans auparavant. Toujours du côté flamand, l'Open VLD et le CD&V sont aussi en progrès

²⁹ Aile germanophone du PS

³⁰ Composante germanophone du MR. Elle a conservé l'ancien nom de parti de la liberté et du progrès abandonné par MR en 2002.

et emportent chacun un siège supplémentaire, le SP.A se maintient avec 13 sièges alors que l'extrême droite, avec le VB, perd neuf sièges (3 sièges). Du côté francophone, le PS, en recul, perd trois sièges mais reste le premier parti. Le MR progresse et obtient deux nouveaux sièges (20 sièges). Le cdH se maintient avec neuf sièges. Ces résultats permettent la mise en place de plusieurs coalitions. Malgré son résultat, la N-VA n'est pas incontournable au niveau fédéral, tout comme le PS. Les deux partis prennent par contre la main au niveau régional.

**Résultats des élections dans les provinces flamandes, aux élections fédérales de 2014,
en valeur absolue**

Féd	Anvers	Limbourg	Flandre orientale	Flandre occidentale	Brabant flamand	Total
NVA	449 531	174 030	306 650	230 265	192 698	1 353 174
CD&V	183 636	125 962	177 349	175 669	112 251	774 867
Groen	112 477	33 244	90 473	63 657	59 096	358 947
VB	79 852	34 020	61 620	38 232	28 857	242 581
OVL	116 892	68 713	179 167	111 388	170 128	646 288
sp.a	132 096	98 194	131 903	142 406	81 254	585 853
PVDA	51 638	14 253	26 381	13 397	12 664	118 333
autres	15 419	6 038	15 277	32 915	22 177	91 826
Hors Jeu inscrits	179 512	80 280	143 054	126 943	134 937	664 726
	1 321 053	634 734	1 131 874	934 872	814 062	4 836 595

L'évolution inverse de la N-VA et du *Vlaams Belang* entre les élections de 2010 et celles de 2014 apparaît clairement. Quand la N-VA passe de 24 % à 28 % des électeurs inscrits pour toute la Flandre, le *Vlaams Belang* passe de 11 % à 5 %. Un effet de vases communicants semble jouer : les électeurs nationalistes flamands, loin de préférer l'original à la copie, semblent avoir préféré le plus crédible au moins crédible.

**Résultats des élections fédérales à la chambre dans les provinces flamandes en 2014,
en % des électeurs inscrits**

Chambre	Anvers	Limbourg	Flandre orientale	Flandre occidentale	Brabant flamand	Total
NVA	34,0 %	27,4 %	27,1 %	24,6 %	23,7 %	28,0 %
CD&V	13,9 %	19,8 %	15,7 %	18,8 %	13,8 %	16,0 %
Groen	8,5 %	5,2 %	8,0 %	6,8 %	7,3 %	7,4 %
VB	6,0 %	5,4 %	5,4 %	4,1 %	3,5 %	5,0 %
OVL	8,8 %	10,8 %	15,8 %	11,9 %	20,9 %	13,4 %
sp.a	10,0 %	15,5 %	11,7 %	15,2 %	10,0 %	12,1 %
PVDA	3,9 %	2,2 %	2,3 %	1,4 %	1,6 %	2,4 %
autres	1,2 %	1,0 %	1,3 %	3,5 %	2,7 %	1,9 %
Hors Jeu inscrits	13,6 % 100,0 %	12,6 % 100,0 %	12,6 % 100,0 %	13,6 % 100,0 %	16,6 % 100,0 %	13,7 % 100,0 %

Dès le 27 mai, le président de parti de la N-VA entame ses premières rencontres pour la formation du gouvernement flamand et ne cache pas son souhait de former prioritairement le gouvernement flamand plutôt que le fédéral. Mais parallèlement, Bart de Wever est aussi nommé informateur fédéral (ce qui va entraîner une suspension des négociations du côté flamand). Cette « double casquette » s'explique par la concomitance des élections ainsi que par le succès de la N-VA tant au Parlement flamand qu'à la Chambre.

Du côté wallon, le PS, le cdH et le FDF annoncent dès le 5 juin qu'ils vont entamer des négociations pour former le prochain gouvernement wallon et celui de la fédération Wallonie-Bruxelles. Le PS prend aussi l'initiative pour l'ouverture des discussions pour Bruxelles qui seront menées parallèlement à celles pour la formation du gouvernement wallon et du gouvernement de la fédération Wallonie-Bruxelles. La rapidité, plus que le choix de la coalition, surprend. Les réactions à cette annonce sont nombreuses, notamment du côté flamand. En optant pour une coalition de centre-gauche, le PS et le cdH poseraient selon certains « un pas vers le confédéralisme » et accorderaient en outre la priorité à la formation des gouvernements au niveau fédéré plutôt que fédéral.³¹ Cette annonce entraîne une reprise des négociations pour la formation du gouvernement flamand entre la N-VA et le CD&V.

Au fédéral, Bart de Wever poursuit sa mission jusqu'à la fin du mois de juin. Sur base de l'évolution des négociations au sein des entités fédérées, l'hypothèse d'une « coalition miroir », c'est-à-dire reprenant les partis des coalitions au nord et au sud du pays, va être mise de côté. Et une coalition sans le PS mais regroupant la N-VA, le MR, le CD&V et le

³¹ Vaïa Demertzis, Jean Faniel, Serge Govaert et Cédric Istasse, « La formation des gouvernements après les scrutins du 25 mai 2014 », *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2015/29 (n° 2275-2276), p. 21.

cdH est alors envisagée. Le dernier cité va cependant refuser de travailler sur base de la note de l'informateur et les discussions seront alors élargies à l'Open VLD afin d'obtenir une majorité.

Malgré quelques réticences flamandes à travailler avec le FDF, un accord de gouvernement à Bruxelles rassemblant le PS, le FDF, le cdH, l'Open VLD, le SP.A et le CD&V est obtenu le 12 juillet. Les accords de majorité pour la région wallonne et la fédération Wallonie-Bruxelles sont eux présentés le 18 juillet. Le gouvernement wallon sera présidé par Paul Magnette, celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles par Rudy Demotte.

Un accord de gouvernement flamand est obtenu le 22 juillet entre la N-VA, le CD&V et l'Open VLD. Cette ouverture des négociations aux libéraux flamands doit ainsi permettre de débloquer les négociations fédérales. A la fin de la mission d'informateur de Charles Michel, se dessine une coalition appelée « kamikaze » par certains médias et « suédoise » par les gouvernants avec le MR comme seul parti francophone, associé à la N-VA, au CD&V et à l'Open VLD³². A l'issue de sa mission, le 22 juillet, Charles Michel est chargé, avec Kris Peeters, de former un gouvernement. Le gouvernement Michel (N-VA, MR, CD&V et Open VLD) prête finalement serment le 11 octobre 2014. Il se compose de sept ministres francophones, de sept ministres néerlandophones et de quatre secrétaires d'Etat néerlandophones. En rejoignant la majorité gouvernementale, la N-VA s'est engagée à mettre de côté ses revendications institutionnelles pendant toute la législature.

³² Vaïa Demertzis, Jean Faniel, Serge Govaert et Cédric Istasse, « La formation des gouvernements après les scrutins du 25 mai 2014 », *op. cit.*, p. 53-54

Les tensions entre partenaires gouvernementaux restent cependant présentes et les accrochages se multiplient tant que les observateurs néerlandophones le nomment le « cabinet des chamailleries ». La N-VA s'oppose très souvent au CD&V et notamment aux aspects sociaux que les responsables du CD&V tentent de défendre aux divers niveaux de pouvoir.

Après quatre ans de coalition N-VA, MR, CD&V, OpenVLD, les élections communales et provinciales de 2018 prennent place et, pour la première fois, la N-VA obtient un score inférieur à celui obtenu lors des élections précédentes. Aux élections provinciales, la N-VA perd 300.000 électeurs sur 1.350.000 et passe de 28 % des électeurs inscrits en Flandre à 21 %. A l'inverse, le *Vlaams Belang* regagne 300.000 voix et passe de 5 à 11 % des électeurs inscrits. Les compensations semblent évidentes : les compromis passés par la N-VA avec un parti francophone sans évolution institutionnelle ont permis la résurgence d'un parti plus flamand. Par ailleurs, le VB a utilisé la crise migratoire issue notamment de la guerre civile syrienne comme repoussoir de la politique d'asile fédérale. En Belgique comme dans d'autres pays européens, la montée d'une extrême droite anti-immigrés se fait sentir.

Résultats des élections provinciales du 14 octobre 2018, en valeur absolue

2018	Anvers	Limbourg	Flandre orientale	Flandre occidentale	Brabant flamand	Total
NVA	373 181	118 550	212 347	155 814	178 950	1 038 842
CD&V	175 519	139 064	178 480	206 785	124 223	824 071
Groen VB	163 193 161 708	46 952 67 996	138 859 140 449	97 576 112 713	106 741 60 753	553 321 543 619
OVLD	103 837	70 365	181 668	107 149	109 025	572 044
sp.a	90 521	85 010	95 751	99 243	63 688	434 213
PVDA	51 455	16 503	31 731	16 312	16 102	132 103
autres	17 976	7 807	12 615	4 130	46 376	88 904
Hors Jeu	175 666	85 524	121 116	128 900	109 666	620 872
inscrits	1 313 056	637 771	1 113 016	928 622	815 524	4 807 989

La perte d'électeurs semble fort étale dans toutes les provinces flamandes : à Anvers, la N-VA passe de 34 % en 2014 à 28 % (-6 %) en 2018, au Limbourg de 27 à 19 % (-8 %), en Flandre orientale, de 27 à 19 % (-8 %), en Flandre occidentale, de 24 à 16 % (-8 %) et au Brabant flamand de 24 à 22 % (-2 %). A l'inverse, le VB passe respectivement de 6 % en province d'Anvers en 2014 à 12 % en 2018 (+6 %), au Limbourg de 5 à 11 % (+6 %), en Flandre orientale de 5 à 12 % (+ 7 %), en Flandre occidentale de 4 à 12 % (+8 %) et au Brabant flamand de 3 à 7 % (+4 %). La symétrie est presque parfaite et il semble que les électeurs ayant quitté le VB depuis les premiers succès de la N-VA soient retournés à leurs anciennes préférences. Bien entendu, tous ces mouvements apparents cachent des transferts beaucoup plus complexes et les passages d'électeurs d'un parti à l'autre sont beaucoup plus nombreux que ce que ces chiffres peuvent laisser croire.

Résultats des élections provinciales de 2018 en Flandre en % des électeurs inscrits

2018	Anvers	Limbourg	Flandre orientale	Flandre occidentale	Brabant flamand	Total
NVA	28,4 %	18,6 %	19,1 %	16,8 %	21,9 %	21,6 %
CD&V	13,4 %	21,8 %	16,0 %	22,3 %	15,2 %	17,1 %
Groen	12,4 %	7,4 %	12,5 %	10,5 %	13,1 %	11,5 %
VB	12,3 %	10,7 %	12,6 %	12,1 %	7,4 %	11,3 %
OVLD	7,9 %	11,0 %	16,3 %	11,5 %	13,4 %	11,9 %
sp.a	6,9 %	13,3 %	8,6 %	10,7 %	7,8 %	9,0 %
PVDA	3,9 %	2,6 %	2,9 %	1,8 %	2,0 %	2,7 %
autres	1,4 %	1,2 %	1,1 %	0,4 %	5,7 %	1,8 %
Hors Jeu	13,4 %	13,4 %	10,9 %	13,9 %	13,4 %	12,9 %
inscrits	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
	86,6 %	86,6 %	89,1 %	86,1 %	86,6 %	87,1 %

Dès le lendemain des élections provinciales, Theo Francken, secrétaire d'Etat fédéral à la migration, tient une conférence à propos du pacte de Marrakech sur les migrations le jeudi 22 novembre, avec le président du *Vlaams Belang* à l'occasion de laquelle il affirme s'inspirer du *Vlaams Belang* sur la question migratoire. A l'intérieur du gouvernement, la N-VA se démarque de ses partenaires cette fois sur la signature de ce pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières³³. La démarche est construite pas à pas et dès le mardi 4 décembre, une campagne d'extrême droite sur les réseaux sociaux est lancée par la N-VA, ce qui provoque des réactions de la presse et des partis politiques³⁴. La commission des relations extérieures de la Chambre des représentants suspend ses travaux pendant que le Premier ministre tente de reprendre la direction de son gouvernement. Les tensions deviennent telles que le dimanche 9 décembre, la démission des ministres de la N-VA du gouvernement fédéral est adressée au Premier ministre, par une lettre rendue aussitôt publique par la N-VA³⁵. Après avoir tenté d'examiner si la N-VA pouvait soutenir le gouvernement qui devait encore présenter quelques projets de loi à la Chambre, le Premier ministre est obligé de prendre acte du refus de ce parti et va présenter au roi la démission de son gouvernement le 18 décembre. Le roi consulte ensuite les principaux responsables politiques du pays et conclut le 21 décembre qu'un recours aux élections anticipées n'est pas opportun étant donné que des élections doivent de toute manière être organisées en même temps que les élections européennes,

³³ Texte de la conférence tenue à Marrakech: <https://undocs.org/fr/A/CONF.231/3>

³⁴ <https://www.levif.be/actualite/belgique/pacte-de-l-onu-sur-les-migrations-la-n-va-accentue-la-pression-avec-une-nouvelle-campagne-choc/article-normal-1062493.html>

³⁵ Contrairement aux usages, cette lettre n'est pas adressée au roi mais au Premier ministre ; https://www.rtb.be/info/belgique/detail_lettre-de-demission-des-ministres-n-va-nous-considerons-avoir-ete-renvoyes?id=10093728

le 26 mai, en vertu de l'article 65 de la constitution³⁶. Le gouvernement est donc en affaires courantes jusqu'aux élections européennes suivantes, concomitantes aux élections régionales et fédérales. La campagne électorale est lancée sous le sigle de la provocation anti-migratoire.

Les élections du 26 mai 2019 permettent à la N-VA de garder la première place mais elle recule tandis que le VB progresse dans toutes les provinces.

³⁶ http://www.dekamer.be/kvvcr/pdf_sections/publications/constitution/GrondwetFR.pdf

Résultat des élections fédérales de mai 2019 dans les provinces flamandes

Ch19	Anvers	Limbourg	Flandre orientale	Flandre occidentale	Brabant flamand	total
NVA	26,91%	19,38%	18,86%	18,32%	23,27%	21,77%
CD&V	9,54%	16,03%	10,99%	15,12%	11,38%	12,12%
Groen	9,48%	5,90%	8,92%	6,77%	9,81%	8,41%
VB	16,20%	16,94%	17,32%	17,44%	11,15%	15,94%
OVL	8,31%	10,30%	15,43%	11,16%	12,76%	11,54%
spa	6,94%	11,85%	8,78%	12,57%	7,85%	9,25%
PVDA	6,59%	4,80%	4,78%	3,10%	3,97%	4,82%
autres	2,20%	0,62%	1,35%	1,05%	2,71%	1,66%
Hors Jeu	13,82%	14,18%	13,57%	14,47%	17,10%	14,49%
inscrits	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Les résultats des élections européennes et régionales montrent les mêmes évolutions : baisse des partis gouvernementaux (N-VA, CD&V, open VLD) ainsi que du spa par rapport aux élections de 2014.

A la suite des élections du 26 mai 2019, les gouvernements régionaux sont mis sur pied plus lentement que jamais auparavant, sauf en Communauté germanophone où la coalition gouvernementale est prête en quelques jours. Mais il faut attendre le 20 juillet pour qu'une déclaration gouvernementale soit signée dans la Région de Bruxelles-Capitale par le PS, Ecolo et DéFi du côté francophone et l'open VLD, SPA et Groen du côté flamand. Dans ces deux alliances bruxelloises, les partis de droite ont peu de poids. C'est seulement le 9 septembre qu'une déclaration de politique régionale (compétences économiques, etc.) en Wallonie et qu'une déclaration de politique communautaire (compétences culturelles et d'enseignement) en Fédération Wallonie-Bruxelles sont adoptées par les partis francophones PS, MR et Ecolo.

La Flandre devra attendre le 30 septembre pour qu'une déclaration de politique flamande soit présentée à la presse puis au Parlement flamand. Après que la N-VA ait négocié pendant près de deux mois avec le VB après les élections, la coalition flamande comprenant les mêmes partis qu'en 2014, la N-VA, le CD&V et l'Open VLD est mise sur pied 127 jours après les élections. La publication d'un sondage d'intention de vote le 13 septembre 2019, avait renforcé encore la pression de l'extrême droite : le VB gagne 6 points d'intention de vote par rapport aux élections de mai et deviendrait le premier parti de Flandre en cas d'élection³⁷. Le programme de ce gouvernement flamand est marqué par le « fantôme » du Vlaams Belang, comme le présente l'éditorialiste du *Standaard*, journal de référence en Flandre : « Entre la suédoise I et la suédoise II, il y a eu un coup sévère électoral, cinq ans de droitisation sur la migration et les gains du Vlaams Belang avec un programme dur mais plein de promesses sociales. Les trois partis à la table ne sont plus les mêmes. Leur assurance en a pris un coup. Leurs priorités ont été mises de côté ou sujettes à un certain désarroi. Mais ils ont pourtant concocté un programme avec lequel ils espèrent réduire le ressentiment des électeurs. Dans leurs pensées, se trouvait constamment un quatrième parti dans la chambre. La stratégie de Bart De Wever consistant à discuter tout un été avec le Vlaams Belang a fait en sorte que l'esprit de Theo Francken rayonne à travers Jambon I. Et que le CD&V l'a avalé. »³⁸

³⁷ Bernard Demonty, «Grand Baromètre: le Vlaams Belang devient le premier parti en Flandre, le PS recule en Wallonie », *Le Soir*, 13 septembre 2019, <https://plus.lesoir.be/247473/article/2019-09-13/grand-barometre-le-vlaams-belang-devient-le-premier-parti-en-flandre-le-ps>

³⁸ Karel Verhoeven, «De vierde partij zat mee in de kamer», *De Standaard*, 1er octobre 2019, https://www.standaard.be/cnt/dmf20190930_04637239, traduction par Béatrice Delvaux, «Quand la Flandre critique la Flandre», *Le Soir*, 3 octobre 2019, <https://plus.lesoir.be/251177/article/2019-10-02/quand-la-flandre-critique-la-flandre>.

La divergence gauche-droite est très marquée entre le Nord et le Sud du pays. Les programmes gouvernementaux en Wallonie et dans la Fédération Wallonie-Bruxelles sont présentés comme une volonté de « concilier l'économie, le social et l'écologie [afin de] ... trouver le juste milieu, le point d'équilibre qui rend possibles de nouveaux progrès, de nouvelles avancées »³⁹, souhaitant « permettre à la Wallonie de se hisser parmi les régions de tradition industrielle les plus performantes d'Europe »⁴⁰, rappelant les conséquences de la désindustrialisation ayant suivi les années 1970. Le programme du gouvernement flamand se fixe des objectifs plus ambitieux, « tournant son regard vers le Nord et se mesurant à des sociétés comme les Pays-Bas et la Scandinavie »⁴¹. Les principales mesures annoncées par le nouveau Ministre-Président Jan Jambon, auparavant ministre de l'Intérieur au Gouvernement fédéral sont marquées par le durcissement des conditions d'intégration des personnes étrangères en Flandre : formation obligatoire payante avec apprentissage d'un « canon » flamand érigeant un référentiel officiel, culturel, historique et scientifique à la source de la nation flamande, désignation d'un Ministre de la Justice chargé de l'exécution de sanctions administratives, pression accrue sur les personnes sans emploi depuis plus de deux ans par la participation à des travaux d'utilité publique, préparation par le parlement de revendications préparant la future réforme de l'Etat, fin du vote obligatoire pour les élections communales

³⁹ Elio Di Rupo, « Lecture de la déclaration de politique régionale », in PARLEMENT WALLON, *Compte-rendu avancé*, vendredi 13 septembre 2019, http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2019_2020/CRA/cra2.pdf, consulté le 20 septembre 2019.

⁴⁰ « Déclaration de politique générale », PARLEMENT WALLON, 13 septembre 2019, http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2019_2020/DPR/34_1.pdf, p.3.

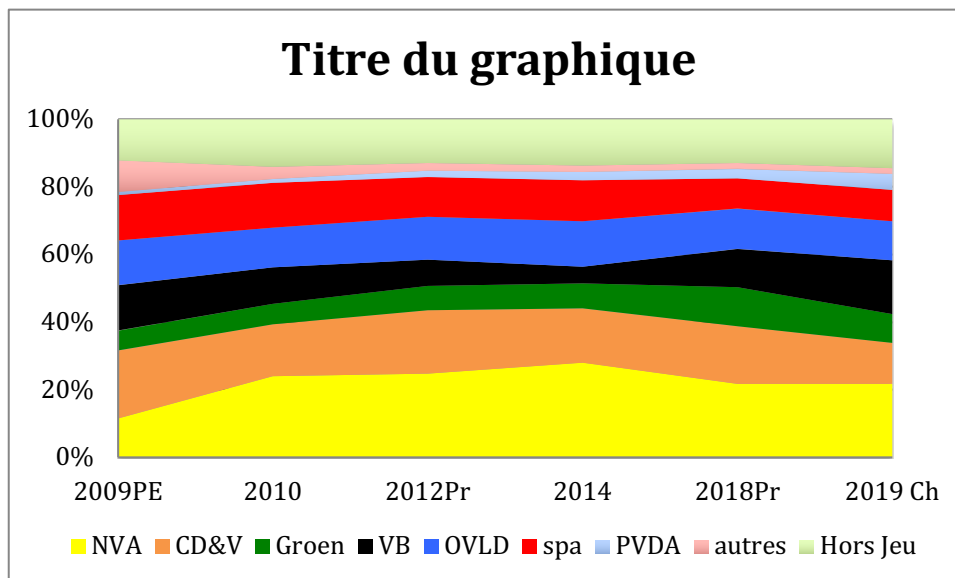
⁴¹ *Accord du gouvernement flamand 2019-2014*, site de l'autorité flamande : <https://www.vlaanderen.be/publicaties/regeerakkoord-van-de-vlaamse-regering-2019-2024>, nous traduisons.

et provinciales, complément de 50 € pour les bas salaires, retrait du centre interfédéral pour l'égalité des chances et de lutte contre le racisme, ambitions climatiques limitées au minimum exigé par les conventions internationales, etc.

L'accord pour former un gouvernement fédéral paraît un objectif de plus en plus difficile à atteindre après la formation des ces gouvernements illustrant des volontés très différentes au Nord et au Sud du pays.

Le graphique suivant illustre les mouvements électoraux vus dans les pages précédentes, avec une N-VA dont les résultats augmentent de 2009 à 2014 puis déclinent en 2018-2019. A l'inverse, le VB voit sa tranche diminuer jusqu'en 2014 puis s'élargir de nouveau de 14 à 19. La perte de 2018 explique la montée des tensions dans le gouvernement fédéral entre la N-VA et les autres partis du gouvernement.

Graphique de l'évolution des partis dans les provinces flamandes de 2009 à 2019



Les chiffres donnent un aperçu plus précis à ces tendances et la symétrie entre les résultats de la N-VA et ceux du VB devient plus concrète. La N-VA devait réagir après les élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 et tenter de retrouver les électeurs qu'elle venait de perdre au profit du parti d'extrême droite. Sa réaction, au lieu de lui permettre de regagner des électeurs, a permis au VB de lui en reprendre. Le VB devient le deuxième parti en Flandre après la N-VA mais avant les trois partis traditionnels. A la gauche de l'échiquier politique, le PVDA devient visible et Groen reprend une place plus significative.

**Evolution des partis flamands depuis une décennie d'élections,
en % des électeurs inscrits**

	2009PE	2010	2012Pr	2014	2018Pr	2019 Ch
NVA	11,5%	24,1%	24,6%	28,0%	21,6%	21,8%
CD&V	20,1%	15,2%	18,5%	16,0%	17,1%	12,1%
Groen	5,9%	6,1%	7,2%	7,4%	11,5%	8,4%
VB	13,4%	10,8%	7,7%	5,0%	11,3%	15,9%
OVL	13,2%	11,8%	12,6%	13,4%	11,9%	11,5%
spa	13,4%	13,2%	11,7%	12,1%	9,0%	9,3%
PVDA	0,9%	1,2%	1,8%	2,4%	2,7%	4,8%
autres	9,4%	3,7%	2,2%	1,9%	1,8%	1,7%
Hors Jeu	12,1%	14,0%	12,9%	13,7%	12,9%	14,5%
inscrits	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100%

Conclusions

La conception de la souveraineté que la N-VA réclame pour la Flandre a changé durant la période examinée et est passée d'une souveraineté régaliennne par une souveraineté socio-économique, s'opposant à une politique jugée trop redistributive et pas suffisamment attractive pour les capitaux internationaux. Les dernières semaines du gouvernement ont été marquées par un tiraillement de la N-VA, contrainte de négocier un pacte de majorité avec le parti socialiste d'Anvers afin de garder le mayorat de la plus grande ville du pays d'une part et d'autre part de montrer qu'elle est plus intolérante aux migrations que le gouvernement de droite où elle vient de siéger depuis quatre ans. Dans la nouvelle version de la N-VA, sous la pression du *Vlaams Belang*, la souveraineté constitue le fait de pouvoir définir sa propre ligne d'intégration des personnes étrangères. Et si les partis francophones y sont hostiles, leur opposition donne raison à la volonté de séparer les pays et les compétences régaliennes. On a donc bien vu un mouvement explicitement organisé pour un combat politique vers une indépendance régaliennne et améliorant ses résultats en tenant un discours populiste identitaire, anti-francophone, reprenant les anciens thèmes protestataires anti-fransquillons, dénonçant la bourgeoisie francophone de Flandre s'exprimant en français dans une logique de distinction jusqu'en 2014 quand le parti devient la force la plus importante d'un gouvernement fédéral d'un Etat que le parti souhaite détruire. A ce moment-là, le discours populiste change et d'identitaire, devient en quelque sorte protestataire, s'insurgeant contre une politique trop redistributive, continuation d'une politique socio-économique keynésienne s'éternisant par résistance au changement. Les partis de gauche sont alors dépeints comme constitués d'une vieille couche de nostalgiques refusant au peuple flamand de profiter de l'argent qu'il a bien gagné et qu'il doit perdre

par l'impôt et la sécurité sociale. La phase protestataire se transforme et le discours devient de nouveau identitaire non plus seulement contre les francophones mais contre les immigrés ou les immigrés potentiels une fois que l'Alliance néo-flamande perd des électeurs au profit de l'Intérêt flamand (*Vlaams Belang*), déjà condamné pour racisme en 2004.